

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019

Date de la convocation : 09/12/2019

Affiché du 19/12/2019 au 19/01/2020

Présents : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Maud MASCIO, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO.

Absents excusés ayant donné procuration : Nathalie FOUQUET à Marie-France GEERAERTS, François PARIS à Patricia ROYER.

Absente excusée : Alexandra BEDEL.

Absent non excusé : Daniel BISI

Secrétaire de séance : Denis TRIQUENOT

Avant ouverture de séance, M. le Maire remercie M. Dominique VANDIER pour la mise en œuvre des travaux d'éclairage de l'Eglise qui met fort bien en valeur cet édifice et en particulier de ses vitraux.

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20 h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

_ Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 12 novembre 2019.

_ Prend acte de 8 décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

_ Fixe les tarifs de location de la Maison du Temps Libre applicables à compter du 1^{er} janvier 2020. Les seuls changements résident dans la mise en place d'un tarif demi-journée pour les particuliers d'Esternay et la modification du barème de la somme due au titre de l'immobilisation de la réservation en cas d'annulation.

_ Décide d'attribuer et de verser aux associations suivantes une subvention : Association Les Amis des Roses de Sézanne, Association Espace Loisirs Culture de Montmirail.

_ Prend connaissance du nouveau relevé du radar pédagogique installé rue Léon Bourgeois qui vient confirmer les premiers constats de vitesse excessive sur la voie limitée à 30 km/h et du projet de sécurisation des RD 46 et 48 en agglomération d'Esternay établi par les services du Département Observatoire de la sécurité routière, où quelques propositions visent à obtenir des usagers des RD46 et 48 un comportement compatible avec la sécurité des riverains.

Au regard de ce qui précède, le projet de sécurisation des RD 46 et 48, des rues Sully et Léon Bourgeois peut maintenant être élaboré. Une réflexion sur le stationnement rue Pasteur et d'autres voies doit également être engagée ; le stationnement des deux côtés ne permet plus la libre circulation et les trottoirs ne sont pas des zones de stationnement.

Dans sa globalité, ce projet doit permettre de réduire la vitesse des véhicules dans toute la traversée de la Commune, d'aménager des stationnements supplémentaires, de sécuriser et mettre en valeur les carrefours. Une réunion de travail avec les élus, les services du Département sera programmée dès le mois de janvier prochain. Les riverains seront associés aux réflexions avant tout engagement de travaux.

_ Désigne 2 élus référents pour engager la consultation pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité sur un dispositif de vidéoprotection sur la commune d'Esternay.

M. le Maire informe l'assemblée de la pré programmation des travaux à prévoir sur le patrimoine bâti communal en 2020. Il s'agit de la rénovation du campanile de la Mairie, la rénovation énergétique de 4 logements 1 rue d'Etzenrot. 2020 sera également l'année de fin des chantiers engagés ; Réhabilitation de la Halle La Gare, accessibilité Hôtel de Ville et trottoirs Place du Général de Gaulle. A ce sujet, une réunion avec l'ensemble des commerçants sera programmée.

_ Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits en dépenses et recettes pour compléter les crédits des opérations en cours.

Affaires diverses

_ M. le Maire présente la répartition des points et la nature des équipements liés à l'éclairage public ainsi que les consommations énergétiques et les dépenses s'y rapportant pour les années 2008 à 2018. Une réflexion sur l'optimisation tant des usages que l'évolution de technologies économes en énergie sera engagée dès 2020. Un plan pluriannuel des évolutions est sans aucun doute la démarche qui sera à privilégier.

_ La date des vœux du Maire est fixée au vendredi 10 janvier 2020 à 18 h 30 à la MTL. Cette année, la commune d'Esternay accueillera la CCSSOM pour l'organisation de ses vœux le lundi 27 janvier 2020. Les conseillers municipaux de la commune sont invités à y participer.

_ La parole est donnée à M. Jérôme Dussautoy et Mme Sandrine ROUSSEAU pour communiquer aux élus les animations mises en place par l'UCIA et le Comité des Fêtes pour les fêtes de fin d'année.

_ Félicitations à l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour la qualité et l'ambiance de la traditionnelle Sainte-Barbe.

_ Le repas des aînés offert par la Commune et le CCAS a réuni plus de 100 personnes dans une ambiance chaleureuse.

_ Beaucoup d'activités et d'animations sont faites par les Associations sur notre commune et M. le Maire tient à remercier ceux qui s'y investissent au quotidien pour les faire vivre.

_ La date de signature du compromis de vente de partie de l'immeuble 4 place du Général de Gaulle avec la SCI du Grand Morin est fixée.

_ M. Claude BELIN rapporte qu'une nouvelle fois, l'Ecole Primaire Jean-Arthur Rimbaud d'Esternay a participé à l'opération Dessins de Noël pour nos militaires ; opération mise en œuvre par l'Association Solidarité Défense. Il tient à remercier en son nom et celui du conseil municipal le directeur, les professeurs et les élèves pour leur implication dans cette opération. Une explication sur le port des médailles lors des différentes cérémonies est donnée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 00.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance